

Éditée par le Centre Catholique des Sciences Sociales
No. 450 | www.ksz.de

Eglise et Société

Arnd Küppers et Peter Schallenberg

Le marché et le Social

Réflexions à partir de la tradition d'une éthique sociale
et de la doctrine sociale chrétienne

J.P. Bachem Medien

Avec quelques expressions du Pape François, la critique catholique du capitalisme connaît une vraie renaissance. Dès son entrée en fonction, en mars 2013, il prend de positions concernant du capitalisme global avec des mots qui ne sont que très clairs. Dans sa première encyclique *Evangelii gaudium*, paru fin novembre 2013, il écrit : « Aujourd'hui, tout entre dans le jeu de la compétitive et de la loi du plus fort, où le puissant mange le plus faible. Comme conséquence de cette situation, de grandes masses de population se voient exclues et marginalisées : sans travail, sans perspectives, sans voies de sortie. On considère l'être humain en lui-même comme un bien de consommation, qu'on peut utiliser et ensuite jeter. » Et il ajoute ces mots qui font le tour du monde : « Cette économie tue. »¹

Certain commentateurs dans les sociétés d'abondance ont été étonnés et ils se sont posés la question est-ce que les cardinaux ont peut-être voté pour un communiste comme Pape ? Pour beaucoup dès êtres humains dans les régions pauvres en Asie, en Afrique et en Amérique latine François a dit tout haut ce qu'on pense tout bas. Ils ont eu l'impression que ce Pape connaît leur situation et partage leur souffrance. Sa critique radicale de la globalisation poussée par le capitalisme et du rejet social est déjà critiquée depuis longtemps par les groupes chrétiens engagés dans les nouveaux pays industrialisés et dans les pays en voie de développement. L'analyse faite à la périphérie est arrivée au centre de l'Église par le Pape François.

Cependant, pas seulement la voix de la critique du capitalisme est entendue à l'intérieur de l'Église catholique dans les dernières années. Il y a aussi une tendance contraire, la tendance bienveillante en faveur du capitalisme et radicalement mercantile et opposée à un État social en face de la vision « authentique » catholique. Dans les États Unis d'Amérique cette tendance s'est répendue par le « Tea-Party-Catholicisme »² depuis un certain temps et entre-temps nous trouvons ses avocats aussi en Europe.³

En principe, on peut accepter ce pluralisme des opinions sans s'énerver. Cette mutation montre que l'Église est devenue plus moderne dans les dernières décennies. °Etre moderne veut dire pluralité et une Église moderne est une Église pluraliste. Cela veut dire qu'il y a dans l'Église un pluralisme des opinions et ils ont un droit d'exister. Cependant, cela ne veut

pas dire que tous les points de vue et toutes les opinions ont une même valeur du point de vue théologique et éthique sociale. Un libertinage mercantile n'est pas acceptable par l'éthique chrétienne en générale et par une éthique sociale catholique en particulier et aussi les idées d'un collectivisme ou d'une administration centralisée ne les sont. Par ailleurs, il n'y a pas un modèle économique bien épelé dans la doctrine sociale de l'Église. La doctrine sociale de l'Église n'est pas un modèle social architectural mais elle définit certains principes et valeurs de base pour la convivialité sociale. Avec ces valeurs et ces principes qui sont finalement déduits de l'évangile même finalement seul un modèle économique est à convenir qui est à la fois libre, juste et solidaire. On trouve ces critères trouve-t-on dans le modèle allemand de l'économie du marché social qui, d'après une expression de Alfred Müller-Armack été souvent cité, et qui essaye d'harmoniser « le principe de la liberté pour le marché avec une compensation sociale. »⁴

La propriété oblige

La connexion de la liberté avec la justice, de la concurrence avec la solidarité n'est nulle part ni exclusivement une idée des fondateurs allemands de l'économie sociale du marché mais contrairement ils sont inclus dans le noyau spécifique de la culture européenne : le rapport de l'éthique de l'amour chrétienne avec l'éthique de la justice grecque.

Cela peut être montré d'une façon exemplaire avec la théologie et l'éthique chrétienne avec qu'ont transformé la conception de la propriété. La garantie de la propriété personnelle est bien connue comme l'élément fondamental de l'ordre économique libre. Une économie du marché ne peut pas fonctionner sans une propriété bien définie et protégée juridiquement. Les romains sont les premiers qui l'ont reconnu clairement. C'est sont eux qui ont réalisé cet effort civilisateur de définir et épanouir la propriété comme un terme juridique. En plus, ils l'ont fait si parfaitement que les lignes directives du droit civil élaboré par eux fonctionnent encore comme base de l'ordre juridique dans la société industrialisée, économique, moderne et capitaliste. La science juridique était jusqu'à fin du 19^{ème} siècle une science des pandectes, c'est veut dire que les juristes du droit civil ont élaboré pour le discours juridique à cette époque ce qu'ils ont trouvé dans les pandectes, c'est à dire dans le *corpus juris civilis*.

Le terme de la propriété du droit romain se trouve encore aujourd'hui dans le codex du droit civil allemand (BGB) dans sa façon originale. Il est rentré en vigueur le 1^{er} janvier 1900 et marqué dès le début jusqu'à la fin par les pandectes. Le §903 du BGB dit : « Le propriétaire d'une chose peut faire ce qu'il veut avec la chose comme il peut aussi exclure quelqu'un si la loi ou les droits d'un tiers bénéficiaire ne s'opposent pas. » Ainsi la propriété est la plus complète des lois réelles que notre système juridique connaît. Déjà la loi romaine antique l'a codifiée et le christianisme n'y a rien changé. Lorsque le royaume romain est devenu chrétien, il a continué à appliquer cet ordre du droit civil sans aucun changement et les docteurs du droit ont transmis cet ordre juridique par le moyen âge jusqu'aujourd'hui.

Cependant, avec le christianisme quelque chose a changé. Le philosophe français Rémi Braque emploie une belle image pour cette mutation. Le christianisme en regardant les structures sociales et des institutions n'a rien inventé de nouveau, mais il a tout trempé dans une

lumière – comme dans une salle où on n’a pas changé aucun meuble mais si la salle est trempée dans une autre lumière, on voit le tout autrement.

Ceci que veut dire, le pouvons-nous montrer exemplairement chez des pères de l’Église lorsqu’ils parlent de la propriété. Les pères de l’Église n’ont pas mis en question le système juridique romain. Mais ils ont soulevé la question théologique et morale de l’usage juste de la propriété. Le premier fut le père de l’Église, Basile (ca. 330-379). Il était l’évêque de la Césarée à l’époque qui était marqué par un déclin économique dramatique et d’une différence sociale extrême. La grande majorité des hommes, - pas seulement des esclaves, surtout les journaliers, les petits paysans, des artisans, les petits commerçants - a vécu pauvrement. En face de ces pauvres il y a eu un très petit groupe des grands propriétaires de terres.

La situation était extrêmement fragile sous ces conditions sociales et économiques. Une seule récolte pouvait mener vers une crise existentielle et mettre en danger l’approvisionnement d’une grande partie de la population. Les prêches de Basile font référence à cette situation. Il juge sévèrement les usuriers qui profitent de la situation en interrompra l’approvisionnement pour faire monter leurs profits.

La richesse et la propriété obligent à l’égard du prochain. Pour Basile une réalité morale qui se déduit directement de la foi la création. Dieu est le créateur du monde et il a donné les biens à tout le monde pas seulement aux *happy few* qui ont été mis par hasard du côté ensoleillé – on ne peut pas penser autrement si on part du principe du contexte de la fois. Nous pouvons dire en plus, si Dieu est le créateur il est aussi le vrai propriétaire de toutes les choses créées. En face de cela, le droit humain à la propriété reste toujours secondaire détournant de Dieu et de sa volonté créative, un droit relatif de propriété. Cela veut dire que le propriétaire humain n’est qu’administrateur qui doit agir fidèlement dans le sens de Dieu. « Celui qui est raisonnable doit arriver à la conclusion qu’il doit administrer la richesse et ne pas consumer ; il s’en libère et il s’en réjouit quand il donne un bien étranger et il ne sera pas triste comme s’il perdait une propriété. »⁵

L’origine culturelle et historique se trouve finalement dans article 14, 2 de la loi fondamentale [allemande] : La propriété oblige. Son emploi doit servir au bien de tous. » C’est une décision centrale pour des valeurs et une norme pour viser l’économie sociale du marché. Pour le Père de l’Église Basile ce n’était pas un devoir juridique dans le sens moderne mais plutôt une obligation morale chrétienne. A la fin du Moyen Age, la théologie et l’éthique chrétienne de l’économie pensent l’économie en dépassant le niveau des vertus et saisissent le niveau des institutions sociales et règlent le terrain socio-éthique dans le sens moderne.

Un capitalisme dompté par l’éthique

Contrairement à une erreur les structures capitalistes du marché ne se sont pas développées seulement avec l’arrivée de l’époque de l’industrialisation. Déjà dans le Haute Moyen Age un capitalisme du commerce bien vivant dans les villes naissantes en Italie et en zone nord-ouest de l’Europe c’est développé. Et contrairement à une deuxième erreur très répandue, l’Église latine n’y était pas opposée et elle n’y était pas hostile. « Au point de vue de la théorie chrétienne de la société au temps de l’origine des institutions commerciales les activités des com-

merçants , comme aussi toute autre occupation, ne sont plus un danger pour le salut de l'âme si elles se laissent guider par les principes fondamentaux de l'Église.⁶

Il y a eu un changement décisif du paradigme initié par la théologie latine du 11^{ème} siècle et qui a été nommé clairement par le terme « des conditions nouvelles de la parousie ». ⁷ De façon lapidaire : 1.000 ans sont passés sans que le Christ soit venu pour terminer son œuvre créatrice. Les théologiens comme Anselme de Canterbury (1033-1109) ont tiré la conclusion que l'Église a fait trop peu pour préparer le monde et les être humains pour l'apparition du Seigneur et la fin des temps. Ils croyaient que la faute était que l'Église et la théologie ont favorisé un monde monastique l'idéal d'une existence humaine étant unique et ils proclamaient la mutation du monde comme un programme chrétien et ecclésiastique. L'avenir du monde tombe dans la responsabilité des hommes et n'est plus dans celle de Dieu. Dieu a fait, fait et fera par l'œuvre sacramentale de son Église. Ils sont arrivés à la conclusion que les hommes aussi dans leurs existences terrestres doivent apporter une contribution. C'est la raison théologique profonde pour l'agitation et des départs multiples dans l'Église latine depuis le 11^{ème} siècle : en commençant avec le Pape Grégoire jusqu'arrivant au Concile du Latran avec la réforme étendue, c'est la lutte pour la prédominance du pouvoir ecclésiastique sur le pouvoir profane, l'idéal de pauvreté proclamée par les nouveaux ordres impensables auparavant comme les franciscains et les dominicains.

A partir de ces challenges chrétiens et ecclésiastiques pour changer le monde le regard sur l'économie fleurissante fut guidé. Il ne faut fuir ou mépriser les marchés mais être transformés dans des instruments pour convertir ou améliorer le monde.⁸ Il est typique que cette réorganisation ait commencé clairement dans le contexte de l'ordre des franciscains, la communauté qui a fait un choix radical de l'idéal de pauvreté. Cependant, la pauvreté n'a pas été seulement une pratique ascétique mais aussi et surtout une recherche vivante des pauvres véritables et la *compassio*, la souffrance avec eux. Les franciscains n'ont pas idéalisé non plus enjolivé la misère des pauvres mais au contraire la *compassio* était le moteur d'une éthique sociale et économique. Un exemple parmi beaucoup d'autres ont été les sermons pénitentiels d'un Bernhardin de Siena (1380-1444). Si le Christ n'est pas la fin du temps qu'il ne faut pas attendre en fuyant le monde mais s'il est la mutation du temps pour le mieux et pour le bon alors c'est l'heure de l'éthique comme un mouvement vers le bien pour suivre le Christ pauvre et souffrant : Un tournent vers les pauvres et comme une conséquence une aide pratique pour améliorer leur situation - c'était le devoir immédiat des franciscains.

Les prédicateurs franciscains ne se sont pas contentés de faire des appels à la miséricorde des riches mais ils cherchaient et prônaient des solutions institutionnelles contre la pauvreté. Un exemple sont des *montes pietatis* (monts de la miséricorde) fondés depuis le 15^{ème} siècle, des banques et des monts de piété fondés par le mouvement franciscain d'abord en Italie du Nord et Moyen, plus tard aussi en Belgique, en Espagne et en France pour donner de petits crédits aux pauvres.⁹ C'était un essai pratique pour combattre la pauvreté à la longue. Les familles pauvres n'ont pas eu la chance de recevoir un crédit chez les autres *montes* comme était nommé les banques régulières (qui ont reçu des montagnes de l'argent, c'est l'origine du mot). Ils se sont tournés vers des prêteurs corrompus qui réclamaient des intérêts usuraires par lesquels les concernés sont entrés à la longue dans un spirale de pauvreté. Avec leur initiative les franciscains ont voulu stopper ce cercle vicieux avec les *montes pietatis*. Les *montes pieta-*

tis n'ont pas travaillé pour gagner mais ils ont opté pour un but charitable et, en plus, une éthique sociale (combattre durablement la pauvreté). Leur capital devenait en grande partie des dons et des fondations des citoyens riches. Le crédit était accordé par la déposition d'une consigne et en général crédité par un petit taux d'intérêt. La question controversée fut discutée si la demande d'un intérêt soit permise à amener à la différenciation entre l'intérêt et l'usure – une question importante pour l'avenir des banques et des maisons de commerce. De cette façon une réflexion vraie, indépendante et systématique de l'économie dans le mouvement des franciscains s'est développée.

Le marché social

Ceux qui critiquent la doctrine sociale de l'Église refusent aussi à l'Église de s'exprimer avec autorité sur les questions de l'éthique sociale et économique. Cette doctrine de l'Église n'est connue qu'un siècle à peu près et ne peut pas prétendre la même fiabilité que d'autres déterminations théologiques et éthiques du magistère. Les pages précédentes ont prouvé, entre autre, que cette affirmation est fautive. Dès le début l'Église et la théologie ont évalué le secteur sociale et économique par une réflexion critique en commençant avec les Pères de l'Église et avec leurs grandes lignes concernant l'éthique chrétienne de la propriété. A partir de ce début nous pouvons tirer un trait sans rupture jusqu'au l'enseignement social actuel.

Basile de Césarée a formulé au quatrième siècle la maxime « la propriété oblige » qui est encore aujourd'hui la base de la doctrine chrétienne de l'éthique économique. Plus encore : La pensée que la propriété est toujours débitée avec une hypothèque sociale fait partie de l'héritage historique et culturel comme l'idée de la valeur humaine. Il ne s'agit pas du tout d'un héritage particulier théologique chrétien mais d'un bien commun. Peu importe si on lance une idée théologique, philosophique ou sociale on arrive toujours à un lien social de la propriété ou bien on ne réfléchit nullement sur la question. Il se peut qu'aujourd'hui beaucoup d'êtres humains ne se posent plus la question de la pertinence morale du partage de la richesse dans le monde. Pour les fondateurs classiques du libéralisme économique cela ne vaut pas du tout. Les libéraux classiques n'ont pas été des darwinistes sociaux mais ils se sont sentis tenus sans restrictions aux idéaux de la culture de l'Occident.

Le philosophe Adam Smith (1723-1790) qui était le père fondateur du libéralisme économique moderne avec son livre « Le bien-être des nations », publié en 1776, était aussi par sa profession un philosophe moral. Son premier livre par lequel il est devenu connu était « La théorie des sentiments éthiques » publié en 1759. Dans ce livre Smith identifiait la sympathie (*sympathy*) comme moteur de la morale humaine. Mais il n'y restait pas. Il était occupé par la réalité de la pauvreté massive en Europe en ce temps là et l'époque est aussi appelée le siècle de la paupérisme. Il se posait la question pourquoi la compassion n'est pas assez forte pour ne pas créer des moyens contre cette pauvreté des masses. Sa réponse était que la compassion a besoin de vécu personnel, de la rencontre et de la communication pour devenir efficace. Cela fonctionne dans la famille, dans le cercle des amis, dans le voisinage et dans les petites communautés qui créent les relations personnelles. Si un groupe devient grand, très grand et de plus anonyme la compassion diminue et elle n'agit plus comme un lien moral. Adam Smith croyait aussi à la responsabilité morale des plus riches en face des hommes pauvres. L'obligation sociale de la propriété était hors question. Mais il est arrivé à la conclusion que la

compassion comme intermédiaire entre les conditions modernes des entreprises économiques et les relations commerciales internationales soit trop faible pour que la propriété remplisse les obligations morales.

Une morale personnelle n'est plus suffisante pour être une source éthique et sociale pour une société anonyme ; la société anonyme a aussi besoin, et cela a reconnu Smith comme premier, d'un mécanisme non-personnel et anonyme pour imposer des buts sociaux et éthiques du devoir éthique de la propriété. C'est cela veut *hand invisible*, la main invisible et pour qu'elle puisse agir elle a besoin de la liberté pour conclure des contrats et la concurrence, c'est-à-dire un marché, et de tout cela Smith était convaincu. Si le marché fonctionne, alors même ceux servent le bien commun qui pensent seulement à leurs intérêts parce qu'ils doivent adapter leurs intérêts aux principes de rendements et de contrepartie. Aussi ceux en profitent qui « construisent et entretiennent les palais [...] et ceux qui organisent le fourbi et les brimborions et mettent en ordre ont on a besoin dans les maisons des nobles et leur part des besoins nécessaires pour satisfaire leur luxe et leur humeur ceux qui ne peuvent pas attendre une pure humanité ou la justice [...]. Par une main invisible [les riches] sont amenés à recevoir leur part égale des biens nécessaires dont on a besoin pour réaliser la vie comme si on avait partagé la terre à part égale parmi des habitants. Ainsi ils favorisent, sans le vouloir même sans le savoir, les intérêts de la société et attribuent les moyens pour augmenter le genre humain. »¹⁰

Par les possibilités techniques de l'époque industrielle et par les idées proposées par la doctrine classique de l'économie nationale élaborées par Adam Smith, les idées de la liberté du marché et du libre échange ont été la base pour une prospérité jamais connue dans l'histoire humaine. La raison en est que le marché organisé par l'émulation et par la concurrence trouve des solutions centrales qui ont échoué à l'époque de Adam Smith, les mercantilistes et dans le 20^{ème} siècle les socialistes dans l'économie planifiée dans les pays de l'est : Le problème de l'information et de la coordination. Il est impossible d'intégrer les informations relatives dans une administration centralisée pour une production optimale et pour une allocation des biens rares. Le mercantilisme et l'administration centralisée de l'économie sont, comme l'économiste Friedrich A. von Hayek (1899-1992) l'a mis au point, ont échoué par une « prétention du savoir ». Contrairement, l'économie de la concurrence trouve une solution pour le problème du savoir par le mécanisme du prix qui est un système décentralisé de l'information et de la coordination.

L'Église n'a jamais mis en doute dans la doctrine sociale ces rendements du marché et de la concurrence, mais au contraire les a toujours reconnues. C'est surtout dans la proclamation sociale du Pape Jean-Paul II que ce message était dit clairement. Dans l'abrégé de la doctrine sociale de l'Église de 2004 on lit : « Le marché libre est une institution importante au point de vue social parce qu'il donne des résultats efficaces dans la production des biens et dans la prestation des services. [...] Il y a des raisons valables de penser que « le marché libre est l'instrument efficace pour l'aménagement des ressources et pour satisfaire les besoins ». Ou encore, l'abrégé reconnaît le rendement du marché par sa dimension véritablement éthique et sociale : « Un marché dominé par la concurrence est un moyen efficace pour réaliser les buts importants de la justice : De limiter les bénéfices extrêmes de certaines entreprises ; de réagir aux demandes des consommateurs ; de pratiquer l'utilisation soignée des ressources ; de récompenser l'engagement de l'entrepreneur et son effort innovateur ; de faire circuler des

informations de telle façon que les produits peuvent être comparés et accueillis dans une atmosphère saine. «¹¹

Le marché social et la fonction protectrice et attentionnée

Il est absurde si on prétend que l'Église et sa doctrine sociale ne reconnaissent pas le côté positif de la libre entreprise, du marché et de la concurrence. Le contraire est vrai. L'Église – et avec elle la majorité des scientifiques de la science sociale et de l'économie – refuse, cependant, que le marché et la concurrence donnent déjà, partout et toujours, la garantie suffisante que les choses se passent à d'une manière juste.

L'idée libérale du marché suppose la liberté contractuelle. Le rendement et la contrepartie sont librement à négocier. Cette conception est un idéal qui peut voir comme une fiction dans les situations réelles. En réalité, la liberté contractuelle fonctionne seulement si la base de négociations entre les deux partenaires est plus ou moins équilibrée, surtout s'il n'y a pas une grande différence entre les sphères d'influence ou la sphère des informations. Un exemple : les dernières semaines, la presse a beaucoup parlé d'une dispute entre Edeka et l'industrie alimentaire Nestlé. Dans ce conflit il y a eu un combat féroce autour des conditions d'achat ; Edeka a retiré temporairement des rayons certains produits de Nestlé. C'était l'artillerie lourde mais non déloyale parce que les deux concernés puissants luttent l'un avec l'autre. L'équilibre des forces dans les négociations y était aussi bien que la liberté contractuelle.

Autre est la situation entre le consommateur individuel et Edeka. Le client qui fait ses courses dans le magasin d'Edeka ne peut pas discuter le prix de flacon de Maggi à la caisse, il doit payer le prix fixé par le commerçant. Un équilibre dans les forces de négociation n'est pas assuré, le client est infiniment inférieur en face de la chaîne du commerce de détail. C'est pourquoi le client doit être protégé par l'État par des lois et une surveillance administrative. Les contrôles des regroupements de groupes par exemple garantissent que le client peut choisir entre différents commerces de détail qui se trouvent en concurrence entre eux et une atteinte sur les prix n'existent pas. La protection du parti inférieur dans les relations contractuelles asymétriques fait explicitement partie de l'économie du marché social et est le signe essentiel de la distinction du capitalisme sans limite.

Ceux qui critiquent l'économie sociale du marché et la doctrine sociale de l'Église catholique ignorent en général cet aspect. Ils ne prêtent pas attention à la réalité complexe mais décrivent plutôt un épouvantail d'une idéologie de « l'interventionnisme ». Mais il ne s'agit pas des interventions de l'État moins encore pour diriger mais d'une politique d'un ordre. Dans les relations contractuelles asymétriques, on peut s'approcher uniquement à l'idéal de la concurrence libre si on arrive à désamorcer l'équilibre des informations et des forces. Le but de la politique de l'ordre social est d'améliorer les conditions préalables d'un « volontariat informé »¹² et de cette façon renforcer l'autonomie privée et assurer une liberté contractuelle véritable.

Un exemple exemplaire pour les relations contractuelles asymétriques est le contrat de travail. La question sociale moderne est la question ouvrière qui est ramenée fondamentalement à cette situation. Il y a le fait, à peine 30 ans après la disparition de l'Union soviétique et ses états satellites, qu'on oublie que cette question sociale a tenu en haleine la politique pendant

toute une époque. Il y a des doutes énormes si le conflit séculaire entre l'ouest libéral et l'est communiste sera terminé en faveur de l'ouest c'est-à-dire pour la démocratie et l'économie du marché si on n'avait pas pu désamorcer, après la 2^{ème} guerre mondiale, le conflit entre l'assurance sociale, le droit de travail, la participation et l'autonomie des partenaires sociaux, entre le travail et le capital – ou comme dit justement Habermas, créer la paix entre les deux. Dans une perspective historique les prolétaires et les opposés du système capitaliste sont devenus les citoyens aptes à exercer un emploi et partisans de l'économie sociale du marché.

Le modèle et le concept de l'ordre de l'économie sociale du marché et de la doctrine sociale de l'Église est le suivant : Que le social ne devienne pas seulement un annexe dans l'économie du marché mais une partie intégrante. Cela veut dire que l'événement du marché même doit être organisé d'après le droit social et des règles. La conception n'est pas une concurrence sans limites et brutale et le rôle de l'État (social) serait de venir avec la voiture du premier secours au champ de bataille du marché et collectionner et soigner les blessés. Il s'agit plutôt d'organiser et de limiter, dès le début, la concurrence par des règles afin que la concurrence sur le marché se passe d'une façon juste et équitable.

Un 2ème épouvantail fait par ceux qui critiquent l'économie sociale du marché et la doctrine sociale catholique est celui d'un état social comme des rouages d'une répartition gigantesque qui sont à la charge des personnes qui sont les plus performantes. C'est dans le cas positif une nativité et dans le cas négatif une torsion cynique de la réalité. Celui qui voudrait avoir une idée réaliste d'un état social devrait aller faire un stage de quelques jours dans un service de la Caritas. Il ferait l'expérience qu'un état social est beaucoup plus que des rouages d'une répartition et que, en fait, les êtres humains sont au centre du travail. L'état social c'est aussi l'aide aux enfants et aux jeunes, l'aide à l'intégration des êtres humains handicapés, des bénéficiaires de l'allocation logement, des familles nombreuses, des indemnités de soins des parents et la subvention très tôt pour des petits enfants handicapés.

Il est légitime de discuter sur les limites de la politique sociale ; le principe de la subsidiarité a son origine dans la doctrine sociale catholique. Cependant, le discours d'un état social gonflé est trop facile et y laisse les plumes. L'état social est très concret et celui qui veut le détruire ou minimiser doit s'expliquer. Pour qui veut-il supprimer les aides légales ? Pour les enfants handicapés, pour ceux qui soignent les parents, pour les familles nombreuses ?

Conclusion : les témoins faux

Les critiques de l'économie sociale du marché et de la doctrine sociale de l'Église appellent au secours les autorités. L'économiste Friedrich A. von Hayek et Margret Thatcher, Première Ministre de 1979 au 1990 sont les deux références pour un libéralisme « édulcoré ». Deux personnes qui ont agi sous des constellations politiques et socio-économiques tout autres ne sont valables comme témoins que de façon limitée si nous discutons sur la situation économique politique et de l'éthique sociale.

« Le chemin vers l'esclavage » est le titre d'un livre de Hayek de 1944. On ne peut l'approcher de cette vision négative. Sans doute, en 1944, on pouvait arriver à une vision que le libéralisme pouvait être moulu par les meules du fascisme et du communisme. Après la deuxième Guerre mondiale il y a eu aussi dans l'Ouest libre une politique économique d'un

interventionnalisme discutable. C'était en Grande Bretagne qu'elle était le plus développée. Le consensus de tous les partis après la guerre a amené à une politique que l'État a presque contrôlé toute l'économie nationale. Une grande partie de l'industrie est devenue propriété de l'État : la santé, l'industrie du charbon et du pétrole, l'industrie de l'acier, la construction navale et la construction aéronautique, une grande partie de la construction automobile, le chemin de fer, les aéroports et les compagnies aériennes, les canaux et le service des ferry-boat, l'approvisionnement de l'eau et de l'énergie, les télécommunications et beaucoup d'autres. Aussi le voyageur Thomas Cook était dans les mains de la société nationale de chemin de fer du British Transport Holding Company de 1948 jusqu'en 1972.

Pendant des années, les Britanniques n'ont pas été en contact avec quelqu'un d'une entreprise économique libre. Beaucoup de Britanniques habitaient dans un logement d'État, le chauffage, l'électricité et l'eau a été fournies par un concerné d'État, ils se sont servi du transport public ou des voitures produites par une entreprise d'État pour aller au travail, ont organisé leurs vacances par les agences de voyages étatiques et ont pris l'avion de la compagnie d'État. Daniel Yergin et Joseph Stanislaw ont écrit, en 1978, dans une analyse : La Grande Bretagne est en chute permanente. L'inflation est de 24% [...]. Les crèves permanentes tiennent l'économie dans l'étranglement et paralysent la Nation. Les taux des impôts étaient élevés – jusqu'à 98% - et ont démunie fortement l'intérêt pour le travail. La Grande Bretagne en devenant l'Allemagne de l'Est dans l'Ouest, un État corporatif, tombé dans une médiocrité grise où chaque initiative était regardée comme un comportement maladif et qu'on doit supprimer.¹³

Margret Thatcher, Première Ministre, a tranché le nœud gordien. C'est pour cela elle est tellement vénérée par beaucoup de libertins. La dame de fer est élevée au-dessus de l'histoire, elle est devenue un être métaphysique. Mais cela ne lui répond pas du tout comme aussi la critique rabattue de la gauche. Thatcher a reconnu, à un certain point de l'histoire, que la Grande Bretagne vers l'abîme et elle a tourné le volant rapidement. Après coup, beaucoup de ce qu'elle a fait se montre bon, d'autres décisions se sont révélés fausses et quelques unes comme fatales. Cependant, leurs admirateurs libertins, comme aussi les critiques de gauche, ne veulent pas accepter un jugement différencié. Ainsi ils contribuent à la destruction de la grandeur de leur héroïne d'une façon dramatique. Charles Moore, intime de la madame de fer et son biographe choisi par elle-même a montré beaucoup plus du justesse de jugement lorsqu'il écrit – après les expériences de la dernière crise financière et économique - l'article « I'm starting to think that the Left might actually be right (Je commence à croire que la gauche pourrait vraiment avoir raison).¹⁴

Celui qui pense encore, avec les expériences de décennies passées, qu'à l'idéologie primitive que moins d'État et moins de règles mais plus de marché partout et toujours comme un remède universel n'a pas entendu l'explosion. Nous vivons dans un monde de plus en plus dynamique et changeant avec une économie globalisante. Celui – soit économiste ou déontologue éthique – qui veut dire quelque chose de raisonnable ne doit pas s'orienter aux dogmes vieux de plusieurs décennies. Aujourd'hui, la déification vulgaire du capitalisme est un anachronisme comme aussi sa dénomination. L'éthique sociale chrétienne et la doctrine sociale de l'Église n'ont jamais pris une telle position idéologique mais elles ont été décrites comme un ensemble des phrases ouvertes¹⁵ - ouvert pour percevoir et intégrer et ensuite interpréter dans

une lumière des valeurs et principes concernés. Le principe premier de la doctrine sociale de l'Église était et est l'être humain et sa liberté personnelle comme le Pape Jean-Paul II. les a confirmés, juste avant sa mort en 2005. Eu égard à l'histoire de la proclamation il a écrit : « On peut dire que la racine de tous ces documents du magistère est la liberté des êtres humains.¹⁶

¹ Papst Franziskus, Apostolische Schreiben Evangelii gaudium, ed. du Sekretariat der Deutschen Bischofskonferenz (Verlautbarungen des Apostolischen Stuhls Nr. 194) Bonn 2013, Ziffer 53

² P. ex. Samuel Cragg, Tea Party Catholic. The Catholic Case for Limited Government, a Free Economy and Human Flourishing, New York 2013.

³ Par exemple: la discussion allemande : Martin Rhonheimer, der 2014 das „Austrian Institute of Economics and Social Philosophy“ gegründet hat: <http://austrian-institute.org/>

⁴ Alfred Müller-Armack, Art. Soziale Marktwirtschaft, in: Handwörterbuch des Sozialwissenschaften, Bd. 9, Stuttgart u.a. 1956, 390-392, ici 390.

⁵ Basilius der Große, Homelie 7: Gegen die Reichen, in: A. Hamman/S. Richter, Arm und Reich in der Urkirche, Paderborn 1964, 79-94, hier 84.

⁶ Harold J. Berman, Recht und Revolution. Die Bildung der westlichen Rechtstradition, trad. V. Hermann Vetrer, Frankfurt a.M. 1991, 534.

⁷ Philippe Nemo, Was ist der Westen? Die Genese der abendländischen Zivilisation, Tübingen 2005, 49.

⁸ Giacomo Todeschini, Ricchezza francescana. Dalla povertà volontaria alla società de mercato, Bologna 2004, 59

⁹ Ici et pour le suivant, Luigino Bruni/Stefano Zamagni, Zivilökonomie. Effizienz, Gerechtigkeit, Gemeinwohl, Paderborn u.a. 2013, 61ff.

¹⁰ Adam Smith, Theorie der ethischen Gefühle, edit. et trad. De Walther Eckstein, réimpression, Hamburg 2004, 316 p.

¹¹ Kompendium der Soziallehre der Kirche, Freiburg i.Br. 2006, n° 347.

¹² Viktor Vanberg, Die Zukunft der sozialen Marktwirtschaft zwischen Prinzipien- und Klugheitsfragen, in: N. Goldschmidt/M. Wohlgemuth (Ed), Die Zukunft der Sozialen Marktwirtschaft. Sozialethische und ordnungsökonomische Grundlagen, Tübingen 2004, 3-8, ici 5.

¹³ ^Daniel Yergin/Joseph Stanislaw, Staat oder Markt. Die Schlüsselfrage unseres Jahrhunderts, Frankfurt a.M./New York 1999, 123.

¹⁴ <http://www.telegraph.co.uk/news/politics/8655106/Im-starting-to-think-that-the-Left-might-actually-be-right.html> (contacté le 9.11.2014)

¹⁵ Hermann Josef Wallraff, Katholische Soziallehre – Leitideen der Entwicklung? Eigenart, Wege, Grenzen, Köln 1975, 26ff.

¹⁶ Johannes Paul II, Erinnerungen und Identität. Gespräche an der Schwelle zwischen zwei Jahrtausenden. Augsburg 2005, 61.s